



UNC INFOS consacre une grande partie de son espace à vous rappeler les grands rendez-vous à venir, dates, horaires et lieux. Toutes ces informations ont été déjà largement diffusées sur différents supports mais il n'est peut-être pas inutile de les préciser. Ces diverses manifestations ne devraient pas être perturbées par les grèves des transports qui sont projetées le dimanche 13 mai et le lundi 14 mai. Toutefois, il convient de se renseigner dans votre gare de départ. A bientôt, à Paris !

Philippe Schmitt
Directeur des services administratifs

ACTUALITES

➡ DERNIERS RAPPELS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2018

Quand ? Vendredi 11 mai 2018 de 14h00 à 18h00 (*accueil à partir de 13h30*).

Où ? Au cercle national des Armées, place Saint-Augustin.

Qui ? Un représentant par associations départementales.

Prise en charge ? Frais de déplacement remboursés par le siège national à raison d'une nuit d'hôtel (maximum 120€ avec petit-déjeuner) et d'un repas à 30€. Le trajet est remboursé sur la base du billet SNCF en 1^{ère} classe. Il est nécessaire de présenter des justificatifs originaux et le formulaire de demande de remboursement.

u Il n'y a pas de déjeuner organisé le vendredi 11 mai à 12h00 !

u Ordre du jour et déroulement :

- ☞ Vérification du quorum (secrétaire-général par intérim).
- ☞ Ouverture de l'assemblée générale statutaire (président-général).
- ☞ Présentation du rapport moral et d'activités 2017 (secrétaire-général par intérim).
- ☞ Présentation du rapport financier 2017, budget prévisionnel 2019 (trésorier-général) et rapport du commissaire aux comptes.
- ☞ Présentation des motions « législation » et « action civique et mémoire ».
- ☞ Présentation des candidats aux postes d'administrateurs nationaux pour le 3^e tiers, 1^{er} et 2^e collège.
- ☞ Votes :
 - Approbation du rapport moral et d'activités 2017 ;
 - Approbation du rapport financier 2017 ;
 - Approbation du budget prévisionnel 2019 ;
 - Approbation de la motion « législation » ;
 - Approbation de la motion « action civique et mémoire » ;
 - Elections des administrateurs du 3^e tiers.
- ☞ Questions/réponses.
- ☞ Résultats des votes.



🍽 Repas de prestige ? Il a lieu à la Rotonde Gabriel de l'Ecole militaire, 1 place Joffre (métro Ecole militaire), à 20h00 le vendredi 11 mai pour ceux qui se sont inscrits. L'accès au site de l'Ecole militaire est soumis à des contraintes extrêmement strictes, auxquelles il n'est pas possible de déroger. Se munir de ses papiers d'identité !

➡ FONCTIONNEMENT INTERNE

➡ PROGRAMME DES JOURNEES CENTENAIRE DES 11 & 12 MAI

u **Vendredi 11 mai 2018 :**

09h45 : dépôt de gerbe à la statue de Georges Clemenceau (avenue des Champs Elysées 8^e arrondissement).

11h15 : dépôt de gerbe à la fondation d'Auteuil (40 rue Jean de la Fontaine 16^e arrondissement) au monument aux Morts.

14h00 – 18h00 : assemblée générale statutaire au cercle national des Armées.

20h00 : dîner de prestige dans les salons de l'Ecole militaire.

u **Samedi 12 mai 2018 : Cathédrale Notre-Dame**

08h30 : accueil des congressistes sur le parvis. Sans attendre, ils rentrent dans la Cathédrale ;

08h45 : accueil des porte-drapeaux sur le parvis. Formation des carrés (le carré d'honneur comprendra : les 2 drapeaux nationaux, le drapeau national AEVOG, les 6 drapeaux départementaux de la couronne et de Paris, les drapeaux nationaux LH, MM, ONM et les 38 drapeaux 14/18 dans l'ordre d'arrivée) ;

09h20 : les carrés 2 et 3 des porte-drapeaux rentrent dans la Cathédrale ;

09h30 : rentrée dans la Cathédrale des personnalités, des membres des conseils d'administration nationaux UNC/UF et des conjoints ;

09h35 : accueil des Autorités par les présidents nationaux UNC/UF ;

09h45 : accueil des Autorités par le clergé ; les porte-drapeaux du carré d'honneur rentrent par l'allée centrale et ouvrent le cortège vers l'Autel ;

09h50 : prise de parole du Président de l'UNC , puis du Président de l'UF ;

10h00 : début de la Messe ;

11h15 : fin de la Messe.

u **Arc de Triomphe**

16h45 : rassemblement des porte-drapeaux rue Balzac. Formation des carrés. Les drapeaux 14/18 formeront le carré d'honneur ;

17h30 : départ du défilé vers l'Arc de Triomphe ;

18h00 : mise en place des porte-drapeaux et des délégations ;

18h20 : arrivée des Autorités ;

18h30 : ravivage de la Flamme et dépôt de gerbe ;

20h30 : dîner sur Bateau Mouche ;

u **Quelques consignes :**

⇒ **Les cars :** afin d'être identifiés, notamment pour le guidage, les cars devront être munis d'une pancarte.

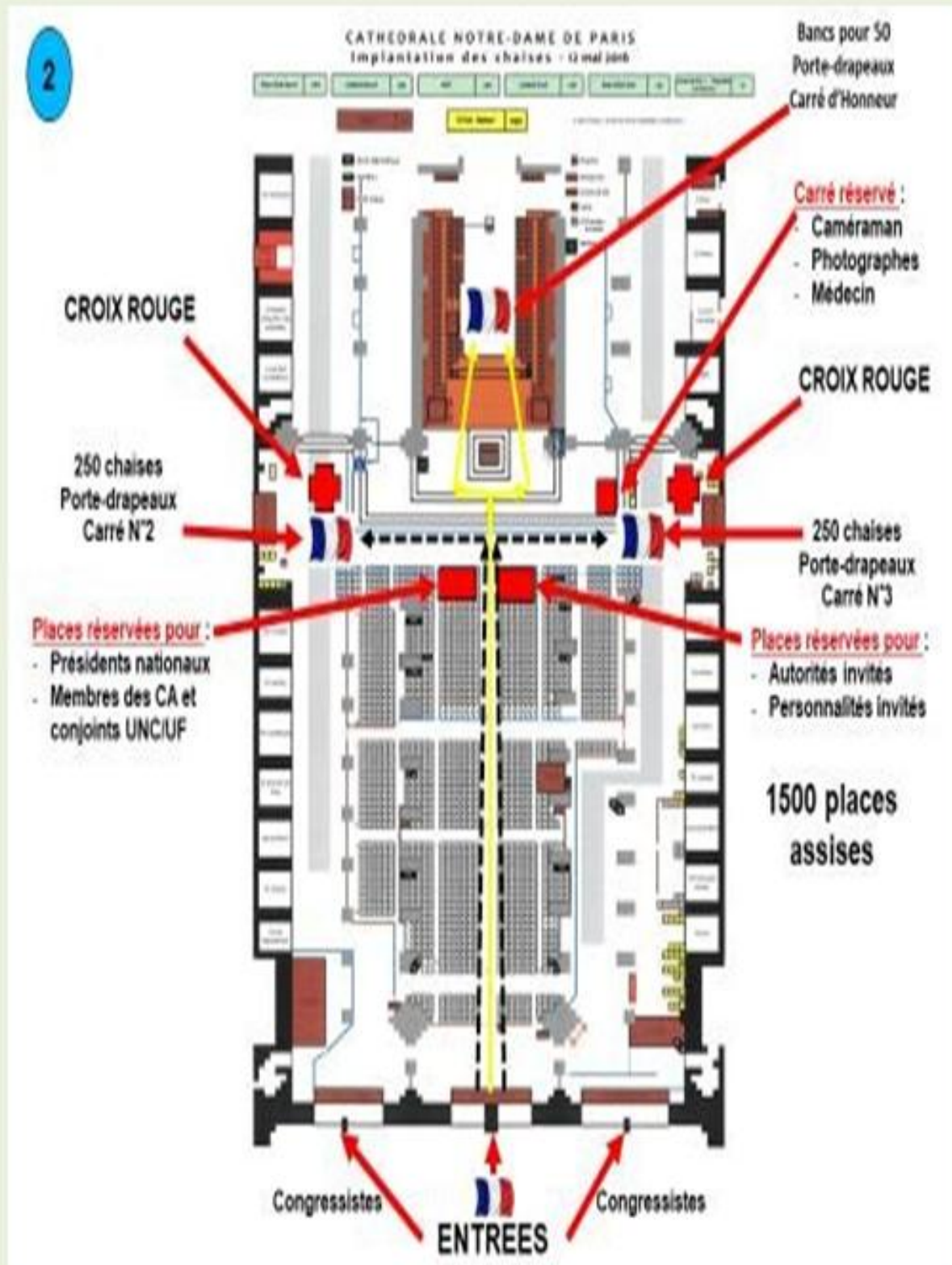
⇒ **Badge du centenaire :** il permet d'identifier les participants au « centenaire » et de les guider. En vente par 10 au magasin du siège national.

⇒ **Mesures de sécurité :** les valises, les sacs à dos et les gros sacs sont interdits dans la Cathédrale. Laissez-les dans votre car !

⇒ **Accès aux handicapés :** les signaler avant les cérémonies au responsable Alain Burgaud : alainburgaud850@gmail.com

⇒ **Important :** se munir de votre carte d'identité ou de votre passeport.

PLAN DE LA CATHEDRALE





➔ MAGASIN

Afin de pouvoir passer une nouvelle commande de badges centenaire, il vous est demandé d'adresser au service des ventes du siège national vos besoins de fin d'année (centenaire, 11 novembre, etc) pour la fin août 2018, soit par courrier – 18, rue Vézelay 75008 Paris – soit par courriel uncvente@unc.fr

Rappel :

E Prix unitaire : 1,00€ TTC.

E Ces badges sont vendus au minimum par paquet de 10, soit 1,00€ X 10 = 10,00€ TTC + frais d'envoi.

u Attention ! Le magasin de vente du siège national sera fermé du vendredi 4 mai 16h00 au mardi 22 mai matin.

➔ DECORATIONS INTERNES

➔ MEDAILLE DU MERITE UNC

Réunie le 5 avril, la commission a étudié 262 dossiers.

Ont été décernées :

- E 28 médailles Grand Or à titre exceptionnel ;
- E 22 médailles Grand Or à titre normal ;
- E 54 médailles Or à titre exceptionnel ;
- E 38 médailles Or à titre normal ;
- E 7 médailles Vermeil à titre exceptionnel ;
- E 113 médailles Vermeil à titre normal.

Les présidents des deux commissions de décorations internes attirent l'attention des associations départementales sur le respect des délais prescrits pour déposer les dossiers et la nécessité d'utiliser les imprimés mis en place par le siège national.

➔ TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Pour l'image de marque de l'UNC, il importe que la tenue des porte-drapeaux soit toujours particulièrement soignée. La tenue idéale est la suivante : veste type blazer, chemise claire, cravate UNC, souliers noirs, coiffure (casquette ou béret) et gants blancs.

C Un militaire d'active ne peut pas, en tenue militaire, porter le drapeau d'une association.

C Un militaire qui n'est plus en activité, lorsqu'il est porte-drapeau, n'est pas autorisé à porter une tenue militaire. Il est en de même pour un policier !

Le porte-drapeau porte le baudrier par dessus l'épaule droite, afin, le cas échéant, de ne pas recouvrir ses décorations qu'il arbore sur le côté gauche de la veste.

À pied, il tient le drapeau légèrement incliné vers l'avant, le bras droit plié, le coude droit au contact du corps.

En position de repos, le porte-drapeau tient le drapeau vertical, le talon de la hampe posé à terre.

Dans tous les cas de figure où le drapeau doit être incliné (sonnerie aux Morts, etc.), le porte-drapeau incline le drapeau devant lui, en allongeant le bras droit de toute sa longueur sans que le talon de la hampe soit posé à terre.

